



Conférence de presse du 20/02/20 : La Santé

Je m'appelle Karine Lozano.

J'ai 42 ans, divorcée et maman d'un garçon de 12 ans.

Je suis née à Lourdes, de parents espagnols. Mon père y tenait un café avec son frère et avait également une entreprise d'électricité.

J'ai un frère aîné.

J'ai effectué ma scolarité à Massabielle et Saint-Joseph à Lourdes pour partir au lycée Victor Duruy à Bagnères dans le secteur sanitaire et social.

Après avoir réalisé ma formation d'Aide-soignante, à L'IFSI de Pau, j'exerce à l'Hôpital de Lourdes depuis 2006 et je suis actuellement au service des urgences.

Je suis également sapeur-pompier volontaire depuis 20 ans à Lourdes, de la même manière que l'était également mon père, qui m'a transmise sa passion. Vous comprendrez l'attachement que j'ai pour la caserne de Lourdes dans laquelle j'ai grandi. Précédemment, j'étais bénévole à la Croix Rouge.

Aujourd'hui, que ce soit en ma qualité de maman, d'aide-soignante ou de pompier, je souhaite sauver notre ville, de la même manière que je le fais au quotidien auprès des gens et je suis honorée d'accompagner Bruno Vinualès dans cette nouvelle aventure.

Bruno défend notre Centre Hospitalier de Lourdes. Je laisse la parole au Docteur Jean-Philippe Redonnet, avec qui je travaille au quotidien, en sa qualité d'urgentiste pour parler de ce sujet.

Je m'appelle Jean-Philippe REDONNET.

J'ai 43 ans.

Je suis originaire de la ville de Toulouse où je suis né. Mon père Joseph-Louis y était médecin et ma mère Marie-Claire, infirmière.

J'ai réalisé mes études de médecine à la faculté de Toulouse Purpan. Après un choix initial d'études de médecine générale, je me suis spécialisé secondairement en médecine d'urgence. Et c'est là que j'ai fait la connaissance de notre ville de Lourdes lors de mon premier stage d'internat. Je reconnais que j'y ai passé mes meilleurs moments, tant sur le plan universitaire que sur le plan relationnel, où j'ai pu bâtir de belles amitiés, qui seront à l'origine de ma venue définitive sur le centre hospitalier de Lourdes et ce, depuis 2007. J'évolue aujourd'hui entre le service des urgences et celui des soins continus polyvalents. J'ai eu l'occasion de participer à la vie associative en tant que membre puis

président de la Croix Rouge lourdaise pendant plusieurs années, aux côtés de Jacques Barzu, que je salue amicalement. Mais le plus important c'est qu'à Lourdes, j'ai fait la connaissance de mon épouse, avec qui nous avons la chance d'avoir deux petits lourdais, tous deux scolarisés ici à l'école Massabielle.

A plusieurs reprises j'ai conversé avec Bruno Vinualès, qui a manifesté un intérêt très appréciable en ces temps de tourmente, pour l'hôpital de Lourdes et de manière plus générale sur l'organisation de la santé dans notre bassin. Il défend une volonté d'indépendance de notre ville, de grandeur à regagner et de souveraineté à réaffirmer, que je partage pleinement. C'est pour ces raisons que j'ai souhaité être à ses côtés et mettre à profit mon expérience pour servir au mieux notre bien commun.

Nous vous exposerons ce matin les enjeux en matière de santé dans notre ville, sujet qui nous paraît primordial puisqu'il concerne tout le monde.

Organisation du Système de Soins sur la ville de Lourdes

Sur Lourdes, l'offre de soins s'organise autour de **trois axes** :

- **les structures dites de « ville »** et ambulatoires au sein desquelles des professionnels libéraux et salariés exercent à titre individuel en cabinet ou en groupe. Il s'agit de médecins généralistes, spécialistes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes, ... Ils représentent le premier maillon de chaîne de prise en charge des patients sur notre bassin lourdaise.

- **des établissements médico-sociaux**, regroupant entre autre les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les structures pour personnes handicapées. Ils ont pour mission d'apporter un accompagnement et une prise en charge aux publics dits « fragiles », en situation de précarité, d'exclusion, de handicap ou de dépendance.

- **un établissement hospitalier**, qui délivre des soins généraux de médecine (cardiologie, pneumologie, gastro-entérologie, médecine polyvalente et interne, endocrinologie-diabétologie, gériatrie répartie en court, moyen et long séjour, ambulatoire, ...) et de chirurgie (viscérale, orthopédique, maxillo-faciale que ce soit pour des interventions urgentes ou programmées). L'hôpital assure aussi sa mission de médecine d'urgence avec un service d'accueil des urgences et un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) pour les interventions sous la régulation du SAMU 65 basé sur le Centre Hospitalier de Tarbes. Notre hôpital participe également à l'enseignement et la formation professionnelle ainsi qu'à la recherche scientifique et médicale.

Les spécialités plus rares font l'objet de filières de soins mises en place avec de nombreux collaborateurs de qualité (chirurgie vasculaire et clinique de l'Ormeau, neurochirurgie et polyclinique de Navarre, Chirurgie cardio-thoracique et le CHU de Toulouse, ...). L'hôpital de Lourdes ne s'arrête pas juste à la prise en charge de sa population, il vient également en support des patients de la vallée. Il participe à l'activité économique de notre bassin en garantissant la prise en charge des patients victimes d'accidents sportifs durant les activités de tourisme de montagne, hiver comme été ou celle des pèlerins tout au long de la saison. D'ailleurs nos bonnes relations avec les médecins de pèlerinage leur permettent le transport de malades graves et un recours rapide et facilité en cas de besoin.

A cela on peut ajouter quelques déclinaisons qui comprennent l'hospitalisation à domicile (HAD), les services de soins infirmiers à domiciles (SSIAD) et les hébergements temporaires en EHPAD, ...

Les Difficultés de pérennisation de ce système

Lourdes, comme de nombreux territoires en France, connaît de grandes difficultés pour maintenir un tissu de professionnels de santé en nombre suffisant et quelle que soit la spécialité : c'est la « désertification médicale ».

Les statistiques démographiques du département, en se concentrant par exemple sur le personnel médical, nous indiquent que le nombre de médecins inscrit au conseil de l'ordre diminue de façon constante tous les ans depuis 2007. Cette baisse touche surtout la médecine générale. La pyramide des âges nous enseigne que le gros des départs à la retraite devrait survenir d'ici cinq ans. Cette tendance touche également les autres disciplines de la santé. **Ceci illustre les difficultés auxquelles est confrontée la ville de Lourdes pour maintenir ses capacités de médecine de ville**

L'hôpital de Lourdes a vu son offre de soins diminuer depuis 10 ans : perte du service de réanimation et de la maternité, diminution du nombre de lits d'hospitalisations conventionnelles à l'origine de difficultés de plus en plus fréquentes pour la prise en charge de tous les patients ! **Il faut absolument stopper cette baisse d'offre de soins, préjudiciable pour notre population.** Dernièrement un projet de mutualisation des hôpitaux de Lourdes et Tarbes est à l'étude. Ce dernier a déjà bien évolué avec là encore une diminution des capacités d'hospitalisation. Il offre la possibilité de recevoir des patients dans une architecture neuve, dotée d'outils les plus récents pouvant représenter une attractivité pour de nombreux médecins. **Mais sa réalisation ne se fera pas avant plusieurs années voire décennies. Aussi dans cette phase intermédiaire, en considérant la projection d'un site à Lanne, il sera important de veiller à ce que l'hôpital de Lourdes reste fonctionnel, tel qu'il l'est aujourd'hui, pour la santé de nos habitants et empêcher toute tentation de restructuration anticipée.**

De plus, le gouvernement a prévu une réforme de sa politique de santé (ma santé 2022) qui comporte de nombreuses mesures. Une des mesures fortes est de **remettre le médecin généraliste au devant de la prise en charge de ses patients**, avec plus de consultations non programmées, plus de participation à la gestion des **hospitalisations à domicile, des patients résidents d'EHPAD et une surveillance anticipée de patients pris en charge dans les établissements de santé** (publics comme privés) dans le cadre d'une prise en charge médicale et chirurgicale plus ambulatoire. Ce surcroît de travail dans nos conditions actuelles de ressources humaines risque de poser là aussi de nouvelles difficultés.

Solutions à réfléchir

a. Solutions déjà existantes :

L'état a déjà réfléchi à toutes ces questions et le ministère de la santé a proposé des mesures de facilitation à l'installation. Ces dernières débutent dès la phase des études sous la forme de bourses et stages rémunérés. Elles se poursuivent au moment de l'installation avec la mise en place de contrats salariés, d'aides fiscales pour des installations en zones de faible densité médicale et zones montagneuses. Enfin de nouveaux modes d'installations sont possibles sous la forme d'activité partagée (ville/hôpital) et salariée.

Pourtant malgré ces mesures notre démographie en professionnel de santé ne s'améliore pas.

b. Nos améliorations :

- Ces mesures sont elles vraiment connues des professionnels et de la population générale ?

Nous encouragerons une information aux lycéens pour leur expliquer le système des bourses et le CESP (contrat d'engagement de service public : l'étudiant qui vient d'une zone de faible densité reçoit 1200 euros bruts mensuels pendant ses études et à la fin il doit exercer plusieurs années dans sa ville).

- Communiquer sur des facilités d'installations locales (locaux, petits loyers, ...) auprès du conseil de l'ordre des médecins, du département de médecine générale de Toulouse et de l'ARS.

- Promouvoir le développement de maisons médicales de santé pluri disciplinaires en salarisant de jeunes médecins, pour leur offrir la liberté qu'ils souhaitent.

- Maintenir une maison médicale de garde sur Lourdes pour permettre aux lourdais, aux habitants de notre chère vallée, mais aussi aux touristes, la proximité des soins.

Je m'appelle Laetitia Seillé Bives.

J'ai 41 ans.

Je suis mariée et j'ai deux enfants de 9 et 13 ans. Je suis née à Lourdes et j'ai passé mon enfance dans le quartier de la rue de Langelle. Mon père René Seillé exerçait le métier d'imprimeur dans cette rue et ma mère Christiane était secrétaire dans un centre commercial lourdais.

Après avoir effectué ma scolarité à Lourdes, je suis partie à Bordeaux pour réaliser des études d'orthophoniste. J'ai ensuite travaillé durant 10 ans à Toulouse dans différentes structures associatives pour enfants porteurs de handicap (notamment auprès d'enfants sourds et autistes) mais également dans le milieu hospitalier au CHU Purpan.

En 2010, nous avons souhaité avec mon mari revenir vivre à Lourdes pour retrouver nos racines et y élever nos enfants.

J'ai alors décidé de réaliser un projet qui me tenait à cœur dans le quartier de mon enfance : **la création d'un pôle paramédical réunissant différentes professions pour proposer aux lourdais des soins de proximité en centre ville.** L'intérêt de se regrouper permet donc de réaliser un travail d'équipe avec le patient au centre de nos préoccupations, facilitant ainsi les échanges pluridisciplinaires et la qualité des soins.

La question de l'accès aux soins dans notre ville devient dans certains domaines un problème important car nous manquons de lieux d'accueil et de professionnels. Un lien étroit entre l'hôpital et les soins de ville doit continuer à se développer.

Après de nombreuses discussions avec Bruno qui était sensibilisé sur ses sujets, l'idée de soutenir des projets à Lourdes pour faire face à ces besoins est apparue comme une évidence. Certains projets nous ont semblé importants, notamment :

- la création d'un lieu pouvant accueillir une maison des aidants et des aînés avec des activités sportives et récréatives, mais également des ateliers mémoire, langage pour des personnes atteintes de maladies neurologiques. Cela pourrait être un lieu de rencontre, de soins et de prévention.

- la création d'une maison de santé afin d'attirer dans notre ville des professions médicales spécialisées en facilitant leurs installations évoquée précédemment par Jean-Philippe. Ceci permettrait de pallier une probable désertification médicale.

- le soutien de projets associatifs autour de la petite enfance ou encore la participation à l'amélioration de la prise en charge d'enfants autistes par exemple.

Nous avons d'ailleurs, à ce sujet, signé la Charte de l'ADAPEI qui engagera Bruno Vinualès à adopter les propositions de l'ADAPEI qui se déclinent selon 3 axes principaux :

- Tout d'abord, garantir à toutes les personnes handicapées intellectuelles et cognitives, un accès à tous les services de la cité, notamment en favorisant par différentes actions un accès aux crèches et services de la petite enfance, un accès à l'école, au sport, à la culture, vacances et comme l'exige la loi l'accès à l'emploi.
- L'autre axe à développer sera de faciliter l'intégration dans la société de toutes les personnes handicapées intellectuelles et cognitives, en facilitant les déplacements (transports spécialisés, signalétique adaptée), en mettant en place un accompagnement personnalisé (habitat autonome, ...) et en permettant leur participation aux différentes instances communales afin de recueillir les aspirations et les attentes de tous les citoyens.
- Et enfin promouvoir des actions de sensibilisation auprès du grand public sur le handicap.

Mon expérience professionnelle dans ces domaines pourra être utile pour contribuer à ces différents projets portés par l'équipe « Au Nom de Lourdes » afin d'améliorer l'accès aux soins de ville et la qualité de vie des lourdais.

Je m'appelle Thierry Kostiuk.

J'ai 50 ans. Je suis marié et père d'une fille de 23 ans.

Je suis arrivé à Lourdes à l'âge de 7 ans, avec mes parents et mes deux frères aînés. Nous avons vécu à L'Ophite pendant 4 ans, puis déménagé à Sarsan.

Mon père était brigadier-chef au commissariat de Lourdes et ma mère, femme au foyer s'est investie dans la catéchèse de la paroisse de Lourdes.

J'ai effectué mon cursus scolaire sur Lourdes (école primaire de Massabielle, Collège St Joseph, établissement de Sarsan) puis au pensionnat de St Pé de Bigorre.

J'ai commencé le sport très jeune au FCL XI, au dojo lourdais et à la course d'endurance (semi-marathon Lourdes/Tarbes à l'âge de 12 ans).

Après mon service militaire, j'ai débuté ma carrière professionnelle au Centre Hospitalier de Lourdes où j'ai évolué pendant 31 ans dans le secteur ambulancier dont je suis devenu le responsable. **La relation d'aide aux personnes est une priorité majeure dans mon quotidien.**

Je suis adepte de la marche, passionné de nature. Mon temps libre est consacré au sport, à la lecture, à la danse, ainsi qu'aux voyages.

Triste de voir notre chère ville de Lourdes sombrer, je suis très motivé et certain de pouvoir apporter un nouvel élan dynamique et attractif dans cette belle équipe menée par Bruno Vinualès.

LE CCAS

Il est important de renforcer les structures d'aide pour maintenir l'autonomie de nos aînés.

Comme l'a évoqué Laetitia, nous envisageons la création d'un lieu d'accueil (maison des aînés et aidants) qui permettrait de réunir sous un même lieu plusieurs générations autour de différents thèmes et activités (chants, danse, gymnastique, ordinateurs, ateliers cuisines avec la collaboration du Lycée hôtelier, animaux de compagnie,...).

En effet, la confrontation des jeunes et des personnes plus âgées aiderait au maintien de l'autonomie et lutterait contre la solitude pour les uns, transmettrait des valeurs, des savoir-faire pour les autres.

Aussi ce lieu pourrait accueillir les familles en difficulté, ce qui leur permettrait de créer des liens avec d'autres familles et leur offrir la possibilité de participer aux activités proposées.

Et pourquoi pas organiser une aide à la scolarité pour les enfants par les aînés motivés.

De part ses missions le Centre Communal d'Action Sociale détient ce rôle d'accueil de jour de secours d'urgence, d'aide morale et financière (impayés, factures d'énergie, loyers ...) pour les plus démunis, mais aussi d'hygiène et de confort en proposant des repas et douches.

Il sera nécessaire de mettre en place par des navettes gratuites, un transport des personnes par quartiers, mais aussi d'informer correctement les habitants de ces rencontres par le biais du service du CCAS.

En outre, il serait opportun de mettre en place des enquêtes sociales dans le but de repérer les bénéficiaires et de les aider à constituer les dossiers administratifs mais aussi d'établir un fichier des personnes aidées afin de mieux connaître les besoins des habitants et d'ajuster les moyens du CCAS dans un cercle vertueux de solidarité.

En ce qui concerne les personnes à mobilité réduite il est urgent et indispensable d'améliorer l'accessibilité, le déplacement, le confort. Ceci implique la réfection des trottoirs, l'introduction de sanitaires adaptés ainsi que de repenser le mobilier urbain.

Pour l'accueil et l'accès dans les lieux publics, il est important de se rapprocher des associations d'aide aux handicapés pour une réflexion la mieux adaptée.

Un élu sera nommé et identifié pour accompagner ces projets et sera référent du CCAS pour les habitants et les associations.

Rendre heureux autrui, c'est se faire un paradis dans son propre cœur.

Henri-Frédéric Amiel
